



Les migrants ruraux au Maroc : une confirmation de la féminisation de l'exode et une sélection des jeunes les plus entrepreneurs

Mohammed FASSI FIGHRI, directeur du CERED, HCP, et Aïcha MOURCHID, cheffe du service de la mobilité spatiale au CERED, HCP

Considéré comme une problématique majeure de développement et d'urbanisation, l'exode rural récent demeure une question relativement moins documentée en raison notamment de l'insuffisance de données empiriques couvrant l'ensemble du territoire du Maroc. Or, ce mouvement de population peut être appréhendé par le RGPH de 2014, en particulier en comparant le lieu de résidence actuel avec le lieu de résidence précédent.

Cette note s'intéresse à la population qui a quitté le milieu rural pour résider en milieu urbain entre 2009 et 2014. Le choix de cette période permet d'éviter partiellement le biais introduit par le changement du découpage administratif, d'une part, et l'effet de mémoire, d'autre part.

L'exode rural s'élève à près de 152 000 personnes annuellement

Au Maroc, l'effectif total des personnes qui ont quitté les communes rurales pour s'installer dans les villes entre 2009 et 2014 s'élève à 760 000 personnes, soit un flux moyen de 152 000 migrants par an. Cet exode rural représente près de 20,7 % de l'ensemble de la population migrante interne et 1,1 % de la population rurale du Maroc en 2014.

Force est de constater que la contribution de l'exode rural à l'accroissement démographique des villes est en baisse. Estimée approximativement à 43 % entre 1971 et 1982, 40 % entre 1982 et 1994 et 35 % entre 1994 et 2004, cette contribution s'établit à 33 % sur la période 2004-2014.

La baisse du poids de l'exode rural dans l'accroissement démographique urbain peut être expliquée par la rétention relative exercée par la campagne sur ses populations grâce aux efforts de développement du monde rural, notamment dans les domaines de l'électrification, de l'alimentation en eau potable, de la construction d'écoles et du désenclavement par le développement du réseau routier. En outre, le développement des moyens de communication et de transport et la diffusion de l'information véhiculée par les médias (télévision par satellite, radio, téléphone...) sont devenus, également, des facteurs importants de rétention des ruraux dans les campagnes, agissant à l'inverse de l'attractivité séculaire des villes.

Ceci étant, le milieu urbain continue de gagner de plus en plus d'espace aux dépens du milieu rural à travers la multiplication du nombre des villes et des centres urbains et du fait de l'extension de leurs périmètres.

Les migrants appartiennent à des ménages de taille réduite

Le nombre des ménages ruraux qui migrent en ville s'élève à 37 100 annuellement ; ils se caractérisent par leur petite taille comparée aux ménages ruraux, soit respectivement 3,8 personnes et 5,3 personnes par ménage.

Car les ménages migrants comptent plus de familles nucléaires que les ménages ruraux restés sur place (65,6 % contre 61,4 %), et les ménages constitués d'une seule personne sont plus fréquents chez les migrants (11,1 % contre 5,4 %). En revanche, on compte moins de ménages élargis parmi les ménages migrants (16,8 % contre 31,5 %).

Profil des migrants ruraux : plus de femmes, de jeunes et de personnes mariées

Depuis les années 90, on a constaté que la composition par sexe des migrants ruraux connaît d'importantes mutations dans le sens d'une féminisation accrue. En effet, la femme rurale participe à la migration à plusieurs titres. D'abord de sa propre initiative dans le cadre d'une migration autonome ou à la recherche de conditions de vie meilleures, ensuite comme accompagnatrice de l'homme en tant que conjointe ou membre de la famille, ou encore comme responsable du ménage. La féminisation accrue des flux migratoires ruraux, par l'ampleur qu'elle a acquise, les changements qu'elle traduit et les mutations qui l'accompagnent quant au statut et à la condition de la femme marocaine, entraîne une relative modernisation des comportements démographiques de celle-ci. En témoigne l'utilisation accrue

des moyens de contraception, le recul de l'âge d'entrée en union et leur corolaire : la baisse de la fécondité rurale.

Ce caractère féminin de l'exode rural est confirmé par les données relatives à la migration entre 2009 et 2014. La population migrante rurale compte plus de femmes que d'hommes, avec un taux de féminisation qui s'élève à 55,5 %.

L'âge est un facteur-clé dans toute migration, dans la mesure où celle-ci sélectionne essentiellement des jeunes. C'est ce que confirment également les données du RGPH 2014. Les migrants ruraux vers les villes sont majoritairement jeunes : un peu moins de la moitié (41,3 %) ont entre 15 et 29 ans, alors qu'ils constituent 26,8 % de la population rurale ; en revanche, 10,2 % des migrants ruraux ont plus de 50 ans, alors qu'ils sont 17,7 % de la population rurale. Ainsi, le milieu rural est privé d'une partie de sa population la plus entreprenante, d'un « capital humain pour son développement » si les moyens lui sont disponibles.

Fait remarquable, le statut matrimonial des migrants se caractérise par la prédominance du mariage : 67 % sont mariés contre 60 % des ruraux ; 27,3 % sont célibataires (contre 33,2 %) et 5,6 % sont divorcées ou veuves (contre 6,8 %).

Les migrants ruraux sont plus instruits que la population rurale

Un peu moins du tiers (30,8 %) des migrants ruraux sont analphabètes, un taux moindre que celui de l'ensemble de la population rurale (47,5 %). Les femmes issues de l'exode rural sont, en proportion, plus marquées par l'inaptitude à lire et à écrire que les hommes (39,2 % *versus* 19,8 %).

La population migrante se caractérise également par un niveau d'éducation significativement plus élevé que celui de la population rurale. Environ 5,8 % des migrants disposent du niveau supérieur (contre 1,5 % des ruraux), le quart (25,1 %) a un niveau secondaire collégial et qualifiant (contre 13,7 % en milieu rural) et 31,4 % ont un niveau primaire (contre 30,1 % en milieu rural). Ce résultat suggère que la scolarisation est un facteur favorisant l'exode rural dans la mesure où, d'une part, les ruraux scolarisés sont plus disposés à quitter les campagnes pour poursuivre leur éducation ou chercher du travail et, d'autre part, il est plus facile de scolariser les enfants en milieu urbain plus qu'en milieu rural.

Les migrants ruraux sont plus actifs que la population rurale

Sur le plan de l'insertion dans le marché du travail, les migrants ruraux sont plus actifs que l'ensemble de la population rurale. En effet, le taux net d'activité (1) des

(1) Le taux net d'activité exprime le rapport de la population active âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

hommes migrants est de 84,2 % contre 78,8 % pour les hommes ruraux non migrants, celui des femmes migrantes est de 17,8 % contre 11,4 % pour les femmes rurales non migrantes. La structure par âge de chacune de ces catégories de la population expliquerait, en partie, les écarts de taux d'activité entre les migrants et les « restés sur place », étant donné que la pyramide des âges des premiers est plus jeune.

A noter également que les hommes migrants sont légèrement moins exposés au chômage que les ruraux, le taux de chômage s'élevant à 7,8 % et 8,3 % respectivement. En revanche, les femmes migrantes connaissent le même taux de chômage que les femmes rurales (26,5 % contre 26,2 %).

La répartition des migrants ruraux selon le type d'activité révèle que la majorité des hommes sont soit des actifs occupés, à raison de 61,1 %, soit des étudiants, 22 %. En revanche, les femmes sont pour la plupart des femmes au foyer, à raison de 58,1 %, ou des étudiantes, 15,9 %. Cette situation peut s'expliquer, en partie, par ce qui a motivé la migration : l'emploi pour les hommes et le regroupement familial pour les femmes.

Les régions Casablanca-Settat, Fès-Meknès, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et Souss-Massa attirent près de 6 migrants ruraux sur 10

Les quatre régions Casablanca-Settat, Fès-Meknès, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et Souss-Massa attirent respectivement 16,3 %, 13,9 %, 13,2 % et 12,8 % du total de l'exode rural, soit près de 6 migrants sur 10.

Les bassins migratoires les plus importants sont essentiellement la région Marrakech-Safi, le plus grand pourvoyeur de l'exode rural national avec 17 %, la région Fès-Meknès (14,6 %), la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (11,6 %) et la région Souss-Massa (11 %), soit au total 54,3 %.

15 villes à elles seules attirent près de la moitié des migrants ruraux

Un peu plus de la moitié des migrants ruraux, soit 51,5 %, sont attirés essentiellement par 15 villes : Casablanca (8,2 %), Tanger-Assilah (6,8 %), Fès (5,3 %), Marrakech (5 %), Inezgane-Aït Melloul (4,2 %), Agadir-Ida-Ou-Tanane (3,4 %), Meknès (3 %), Salé (2,1 %), Taroudant (2,1 %), Nador (2,1 %), Béni Mellal (2 %), Tétouan (1,9 %), Skhirate-Témara (1,8 %), Chtouka-Aït Baha (1,8 %) et Kénitra (1,8 %).

En revanche, les communes rurales de 18 provinces auraient alimenté près de la moitié (50,8 %) des mouvements migratoires effectués vers les villes : Taounate (4,5 %), Taroudant (3,7 %), Taza (3,6 %), Settat (3,5 %), Essaouira (3,2 %), Azilal (3,1 %), El Jadida (3,1 %), Errachidia (3 %), Chefchaouen (2,8 %), Marrakech (2,5 %), Al Haouz (2,5 %), Chtouka-Aït Baha (2,3 %), Safi (2,2 %), Al Hoceïma (2,1 %), Tiznit (2 %), Chichaoua (2 %) et Larache (2 %).